

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



Revue de presse

30 septembre 2015

L'ouverture de la session parlementaire extraordinaire occupe les colonnes des quotidiens parus ce jour. L'attention a été particulièrement portée sur l'appel à l'apaisement lancé par Jean Max Rakotomamonjy dans son discours d'ouverture. Les élections sénatoriales restent également au centre de l'actualité dans la mesure où des informations supplémentaires sur ces scrutins et sur l'institution ont été apportées par le ministre de l'Intérieur.

Politique interne

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE SUR FOND D'APAISEMENT

La cérémonie d'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée Nationale s'est tenue hier au palais de Tsimbazaza et a vu la présence d'une importante délégation du gouvernement, conduite par le Premier ministre Jean Ravelonarivo. Dans son allocution, Jean Max Rakotomamonjy a mis l'accent sur la nécessité de dialogue et d'apaisement mais également de la stabilité politique « pour que les institutions de la République puissent fonctionner convenablement ». A propos justement de la stabilité, le Président de l'Assemblée nationale a évoqué l'enjeu du Mémorandum de stabilité et a confirmé la tenue d'une rencontre au palais d'Etat d'Iavoloha, entre les parlementaires, les membres de l'Exécutif et le Chef de l'Etat. A noter que le projet de loi sur la Commission Electorale Nationale Indépendante constitue l'unique ordre du jour de cette session extraordinaire (Midi Madagasikara p.3, Madagascar Matin p.4, La Gazette de la Grande Ile p.4-12, Les Nouvelles p.3, La Vérité p.3)

- Les Nouvelles rapporte dans ses colonnes que le Président de la Chambre basse avait indiqué, dans son discours, que l'Union Africaine a recommandé la nécessité d'adoption du Mémorandum de stabilité et a déclaré que la signature de ce document ne devrait plus faire l'objet de contestation (p.3)
- Jean Max Rakotomamonjy a touché mots concernant les sujets d'actualité sensibles, dans son discours d'ouverture. Il s'est ainsi dit contre l'impunité des « gros bonnets » en évoquant le thème de la corruption, tout en félicitant l'engagement du Président de la République dans ce sens et a rassuré que le gouvernement travaille actuellement d'arrache-pied pour solutionner le problème du délestage (Midi Madagasikara p.3, Les Nouvelles p.3, La Vérité p.3)
- L'Express de Madagascar, pour sa part, choisit de mettre en exergue le soutien apporté par l'Assemblée nationale au député Mara Niarisy, qui est soupçonné par les forces de l'ordre d'être impliqué dans les vols de bovidés dans la partie sud de la Grande île. Jean Max Rakotomamonjy a ainsi souligné la nécessité de respecter les procédures en termes d'enquêtes et de poursuites d'un parlementaire et en particulier l'article 73 de la Constitution. « Nous demandons à l'Exécutif de respecter scrupuleusement ces prescrits dans l'optique d'un réel respect de l'Etat de droit » a déclaré le Président de l'Assemblée nationale, sous un tonnerre d'applaudissements des députés (p.3) (Tia Tanindrazana p.3)
- A propos toujours de l'opération de sécurisation Fahalemana, le Président de la Chambre basse n'a pas manqué de féliciter les efforts déployés par les forces de l'ordre et l'efficacité de cette stratégie d'instauration de la sécurité, tout en encourageant au respect des lois et des Droits de l'Homme dans la réalisation des missions, faisant notamment référence aux inquiétudes du PNUD sur les rumeurs d'exécutions sommaires. (L'Express de Madagascar p.3)
- Les Nouvelles met par ailleurs l'accent sur le discours du Président de l'Assemblée nationale interpellant les bailleurs de fonds pour qu'ils concrétisent les promesses de financement qu'ils ont faites. (p.8)

Leader du Consortiun

Membres du Consortiun











†NC†PALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



- Questionné sur l'absence de la Loi des Finances Rectificatives de l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, le ministre Rivo Rakotovao soutient qu'il ne s'agit pas d'un impératif. De son opinion, le bon fonctionnement des institutions n'est pas tributaire de ce projet de Loi (Les Nouvelles p.8)
- En se référant au discours du Président de l'Assemblée nationale sur la nécessité de la stabilité et l'adoption du Mémorandum, L'Observateur estime que les parlementaires sont entrain de vendre leurs âmes. Le quotidien se demande ainsi si les députés ont oublié les « illégalités et irrégularités » commises par le régime en place au point d'adhérer facilement à ce Pacte de responsabilité, bien qu'il s'agisse d'une décision irrévocable de la HCC (p.3)
- Madagascar Laza affirme que le Code de la Communication pourrait être examiné lors de cette session parlementaire extraordinaire, si le calendrier le permet (p.2)
- La Gazette de la Grande île prévoit déjà le rejet des textes régissant la CENI par les députés de la plateforme ARMADA. Le quotidien justifie son hypothèse par le fait que ladite plateforme avait déjà élaboré des textes sur la Commission électorale quelques mois auparavant mais ils ont été écartés par l'Exécutif car jugés non prioritaire. Ensuite, ses ténors qui se sont présentés aux communales ont tous essuyé une défaite. Enfin, le rejet de ce projet de Loi constituera une démarche formelle pour se positionner dans l'opposition parlementaire, qui « s'est effritée au bénéfice du régime » (p.3)

ELECTIONS SENATORIALES, MAHAFALY OLIVIER APPORTE DES PRECISIONS

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a déclaré, en marge de l'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée Nationale hier, que tout est mis en œuvre pour pouvoir tenir les élections sénatoriales cette année. Il a ainsi communiqué sur le calendrier de ces scrutins en annonçant que le dépôt de candidature et les campagnes électorales devraient respectivement débuter au mois de novembre et début décembre. Concernant le nombre des sénateurs, Mahafaly Olivier a affirmé qu'il sera fixé par décret. Il a également été souligné que les provinces seront maintenues en tant que circonscriptions électorales, ce qui peut constituer un risque en ce sens que les têtes de liste des candidats d'une province donnée peuvent être issues d'une même région et par conséquent, remet en cause la représentativité des sénateurs. Par ailleurs, le retard dans la mise en place de la CENI constitue une problématique quant à la structure compétente en charge de la réception des dossiers de candidature. (L'Express de Madagascar p.5)

- Midi Madagasikara met l'accent sur le fait que la place du président du Sénat est déjà très convoitée et ce, même si les scrutins des sénatoriales sont encore au stade de projet. Dans son article intitulé « Course à la présidence du Sénat, lutte acharnée entre le HVM, TIM et MAPAR », le quotidien établit son pronostic quant aux personnalités susceptibles de siéger à la tête de l'institution et ce, en se référant aux résultats des dernières communales. Il estime ainsi que Rivo Rakotovao, et éventuellement l'ancien Premier ministre Kolo Roger, sera présenté par le parti au pouvoir étant donné l'enjeu de ce poste car le Président du Sénat assurera la fonction du Président de la République en cas de vacance de poste constatée. Le TIM présentera certainement Marc Ravalomanana tandis que le MAPAR, proposera éventuellement son coordonnateur national Christine Razanamahasoa (p.2)
- Madagascar Laza rapporte les propos du ministre d'Etat et non moins président national du HVM Rivo Rakotovao selon lesquels le parti présidentiel fera en sorte de disposer du maximum de sièges au Sénat. Cette « suprématie » du HVM à la Chambre haute serait, selon lui, une suite logique des résultats des élections communales durant lesquelles le parti présidentiel a raflé une grande majorité des circonscriptions. (p.3)
- De l'opinion de la juriste et membre de l'Observatoire de la vie publique Sahondra Rabenarivo, l'Exécutif fait actuellement du « forcing » quant à son projet de tenir les élections sénatoriales











†NC†PALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



impérativement cette année. Elle qualifie également ces scrutins « d'anti-démocratique » s'ils se tiennent dans ces conditions car les électeurs, dont les maires et conseillers municipaux ne figurent pas au sein du collège électoral en raison des élections communales partielles, n'auront pas de représentants au niveau de la Chambre haute (La Vérité p.3)

- Madagascar Matin se positionne également contre ces élections sénatoriales accusant une précipitation sans réflexions des tenants du pouvoir. Le quotidien estime par ailleurs que le fait que la Commission électorale, censée organiser ces scrutins, ne soit pas encore mise en place laisse déjà présager des anomalies (p.2)
- La Gazette de la Grande Ile soupçonne le ministre Rivo Rakotovao d'avoir mis la pression sur le gouvernement et la CENIT pour que les sénatoriales se tiennent cette année. Selon le quotidien, ce dernier voit en ces scrutins une garantie qu'il n'aura pas à vagabonder trop longtemps si le remaniement du gouvernement devait l'évincer de son actuel poste de ministre (p.12)

UN NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE EN VUE DE LA REFORME DE LA SECURITE

Des ateliers régionaux portant sur la Réforme de la sécurité ont été organisés ces dernières semaines, sous l'initiative de la Primature et visent à collecter des propositions au niveau local par le biais d'une démarche participative. Pour ce qui est de la région Analamanga, cette consultation se tient au DLC Anosy depuis hier. En marge de l'ouverture de cet atelier, Amina Ahmed, chef du secrétariat permanent du comité technique d'organisation a indiqué que l'atelier national sur la RSS se tiendra du 14 au 17 octobre prochain, soit un mois avant la sortie de la lettre de politique en matière de sécurité. Cet atelier vise notamment à intégrer le RSS dans le budget 2016 et de boucler le plan stratégique dans le premier trimestre de l'année prochaine. (L'Express de Madagascar p.5)

FLOU SUR LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le projet de Loi portant orientation de la Politique nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle a été adopté en Conseil de gouvernement lundi dernier. Toutefois, la teneur de ce texte semble inconnue pour les hauts responsables du ministère de tutelle qui insistent sur le fait que seul le ministre Maharante Jean De Dieu est capable d'en exposer les grandes lignes. L'Express de Madagascar signale par conséquent qu'il faudra attendre la présentation officielle du document à la fin du mois prochain pour en connaître le contenu (p.8)

APPUI DU PNUD A L'EFFECTIVITE DE LA DECENTRALISATION A MADAGASCAR

Le PNUD a, à l'occasion d'une rencontre entre le ministre de l'Intérieur Mahafaly Olivier et son représentant résident adjoint Jonas Mfouatie, promis de soutenir la mise en œuvre de la décentralisation effective et ce, en apportant sa contribution dans la formation des maires nouvellement élus. Ainsi, il prendra en charge les frais de déplacement de ces maires et a également procédé à la reproduction des brochures contenant les lois sur la décentralisation, qui seront remises gratuitement aux régions et communes (Les Nouvelles p .2)

UNE NOUVELLE POLITIQUE FONCIERE EN VUE

Le processus de consultation des acteurs du secteur foncier est en phase terminale. Hier, ce sont les techniciens de la région Analamanga qui ont été sollicités, ouvrant ainsi la voie à l'élaboration de la nouvelle Lettre de Politique Foncière. Adaptée au contexte actuel, elle contribuera au développement grâce la sécurisation de la diversité des droits à une gestion concertée et à une conciliation des besoins actuels et futurs en terres. (Les Nouvelles p.18)

• Madagascar Matin fait remarquer que des maires sortants et nouvellement élus ont été présents à cet atelier. Le quotidien estime ce fait ridicule en ce sens que les premiers n'ont plus











Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



de pouvoir pour appliquer la nouvelle politique foncière tandis que les seconds, n'ont pas encore été investis et par conséquent, n'ont normalement pas le droit d'assister à ce type de cérémonies officielles (p.2)

Processus électoral

LE PROJET DE LOI SUR LA CENI SUSCITE LES REACTIONS

Le projet de Loi régissant la Commission Electorale Nationale Indépendante, soumis à l'Assemblée Nationale pour adoption, propose une structure composée de 9 membres avec un mandat de 6 ans non renouvelable. Ces futurs membres de la CENI seront proposés par la Présidence de la République, le Sénat, l'Assemblée Nationale, la Haute Cour Constitutionnelle, la Cour Suprême, l'Ordre des avocats, l'Ordre des journalistes et la société civile. A noter que seuls les OSC seront représentés par deux membres si les autres n'auront droit qu'à un unique représentant. Il est également important de souligner que le président de la Commission électorale devra figurer parmi ces 9 membres (Midi Madagasikara p.3)

- Le KMF/CNOE a tenu à réitérer ses recommandations en rapport à la mise en place de la CENI, reposant notamment sur l'indépendance de la Commission électorale sur tous les plans, financier, humain et matériel. L'OSC a par ailleurs émis ses craintes quant au fait que la future CENI ne soit sous la coupe des tenants du pouvoir et en particulier, du parti présidentiel (Midi Madagasikara p.3)
- Outre le fait que les membres du bureau permanent de la CENI soient soumis à une obligation de déclaration de patrimoine, Les Nouvelles rapporte que le successeur de la CENIT sera doté d'un pouvoir d'interpellation en cas d'anomalie et aura la compétence de saisir les juridictions compétentes dans le cadre de contentieux électoraux. Le quotidien rapporte également que le budget de la CENI devra figurer dans la Loi de Finances. (p.2)
- De l'opinion de la Gazette de la Grande Ile, la prétention du pouvoir à mettre en place une CENI indépendante est « hypocrite ». Le quotidien affirme en effet qu'au vue de la composition prévue par la proposition de loi soumise par le gouvernement les institutions étatiques disposant de la majorité des membres- tout laisse croire que la structure demeurera sous la coupe des tenants du pouvoir (p.4)

ELECTIONS COMMUNALES, LES 19 PARTIELLES SE TIENDRONT LE 13 NOVEMBRE

Les élections annulées par les Tribunaux administratifs, dans 19 communes de la Grande île, seront reprises le 13 novembre prochain conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale de la CENI-T. Il est à rappeler que 4 provinces sont concernées par ces élections partielles à savoir, Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa et Toliara. Il revient désormais à l'Exécutif de valider ou de rejeter ce calendrier. La CENI-T précise toutefois qu'elle est toujours en charge de l'organisation de ces scrutins partiels. (Midi Madagasikara p.3, Madagascar Laza p.3)

Relation Internationales

CELEBRATION DE LA 66^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

La République Populaire de Chine a célébré son $66^{\text{ème}}$ anniversaire hier. Une cérémonie en ce sens s'est tenue au Carlton, en présence des diplomates en poste dans la Grande île, des membres du gouvernement dirigés par le ministre des Affaires étrangères par intérim Rivo Rakotovao et plusieurs hautes personnalités. Dans son discours, l'ambassadeur de Chine a essentiellement évoqué le parcours

Leader du Consortiu



OSSERVATORIO di Pavia Media Research







Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



de son pays jusqu'à son ascension en tant que puissance mondiale (Midi Madagasikara p.16, Les Nouvelles p.7, La Gazette de La Grande Ile p.13, Tia Tanindrazana p.2)

Format de couverture

Dans le cadre de son article faisant le pronostic des personnalités susceptibles de présider le Sénat, Midi Madagasikara a publié le tableau de récapitulation des résultats provisoires des communales selon les sièges remportés par les partis politiques et ce, afin de soutenir ses prévisions (p.2)

L'Express de Madagascar consacre sa dernière page à un publireportage informant de la mise en place du guichet unique à Anjozorobe et réalisé par l'Observatoire du foncier. Cette démarche s'inscrit ainsi dans la vision d'expansion des services fonciers de l'Etat pour promouvoir la proximité avec les usagers.

Un peu d'humour



Les Nouvelles p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: <u>tiaray.randriamalala@eces.eu</u> Honorine RAMISARIVELO: <u>misa.ramisarivelo@eces.eu</u>

Site web: www.incipals.eu



D'APPUI ELECTORAL





